

L'UE pousse les accords de libre-échange avec l'Afrique



<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/04/02/20002-20140402ARTFIG00002-l-ue-pousse-les-accords-de-libre-echange-avec-l-afrique.php>

Mis à jour le 02/04/2014 à 09:17 |

Un sommet réunit à Bruxelles une quarantaine de chefs d'État africains. Au menu, un accord avec la Cedeao.

Pour doper la croissance, l'Union européenne¹ espère s'appuyer sur le commerce et négocie tous azimuts une série d'accords de libre-échange. Si le partenariat transatlantique avec les États-Unis occupe le devant de la scène, elle pousse aussi ses pions en Afrique.

Lors du sommet UE-Afrique, qui s'ouvre ce mercredi à Bruxelles² en présence d'une quarantaine de chefs d'État africains, il sera question, au-delà du sujet central de la sécurité avec une session consacrée à la République centrafricaine, des accords de partenariat économique (APE). Ces accords, que Bruxelles essaie de négocier depuis 2002 avec les sous-régions du continent, prévoient le démantèlement progressif des droits de douane. Ils ont jusqu'ici suscité beaucoup d'opposition, notamment des ONG, car ils instituent un régime de réciprocité. Ainsi, en échange d'une ouverture progressive des marchés africains au «made in Europe», l'UE s'engage à éliminer tout tarif douanier dès l'entrée en vigueur de l'APE.

Les principaux blocages portent sur la période de transition et sur la part des produits européens libres de droits. L'accord le plus avancé concerne la Cedeao, en Afrique de l'Ouest, qui comprend quinze pays, dont ceux de la zone franc - Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal... - plus quelques pays anglophones dont le Nigeria, État le plus peuplé d'Afrique. Il était sur le point d'être signé à Bruxelles par les chefs d'État, mais le Nigeria a invoqué le week-end dernier des détails techniques pour retarder le processus.

Poussée des émergents

Un assouplissement, du côté de Bruxelles poussé par Paris, a permis d'accélérer les pourparlers. L'UE, qui visait une libéralisation de 85 % de ses exportations, a transigé sur 75 % et sur une période plus longue, de vingt ans. Elle a fixé une échéance, octobre 2014, pour finaliser ces APE, au risque pour les pays africains de perdre les régimes préférentiels mis en place dans l'intervalle. «Par exemple, les importations de bananes en UE pourraient perdre leur exonération», illustre Étienne Giros, président délégué du Conseil français des investisseurs en Afrique (Cian).

Dans la balance, l'UE a également mis une enveloppe de 6,5 milliards d'euros pour aider les États africains à financer les réformes nécessaires à ces nouveaux défis. Les baisses de droits de douane s'appliqueront au départ sur les produits européens entrant dans les unités de transformation. «L'objectif est de faciliter l'industrialisation du continent», explique l'expert du Cian.

Côté européen, l'enjeu est de freiner la poussée des grands pays émergents, très implantés en Afrique. Point important, l'UE a obtenu la clause de la nation la plus favorisée: en clair, si la Cedeao venait à signer un accord plus favorable avec un autre État, par exemple la Chine, elle devrait l'appliquer à l'Europe.

Enfin, cet accord donnera un coup d'accélérateur aux autres négociations en cours, en Afrique centrale et de l'Est, et au-delà devrait faciliter l'intégration régionale du continent, facteur clé de son développement.

La rédaction vous conseille :

La France signe 18 milliards d'euros de contrats avec la Chine³

Un plaidoyer pour l'accord de libre-échange transatlantique⁴

Accord de libre-échange: nombreux blocages entre l'UE et les États-Unis⁵



Anne Cheyvalle

journaliste 26 abonnés

Journaliste en charge de l'économie internationale

Liens:

¹ <http://plus.lefigaro.fr/tag/union-europeenne>

² <http://plus.lefigaro.fr/tag/bruxelles>

³ <http://www.lefigaro.fr/international/2014/03/26/01003-20140326ARTFIG00417-18-milliards-d-euros-de-contrats-avec-la-chine.php>